



Section de la Somme du Syndicat National unifié  
des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles - Force - Ouvrière

Amiens, le 27 septembre 2016

François STANDAERT  
secrétaire départemental  
( 06 10 58 58 99 )

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Directeur Académique  
des Services de l'Éducation Nationale  
de la Somme  
20 Bd d'Alsace Lorraine  
80000 AMIENS

Objet : formation des personnels en CUI

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Je souhaite attirer votre attention sur le problème posé par la formation organisée à l'attention des personnels en contrat unique d'insertion pendant les congés d'octobre 2016.

Si l'employeur est effectivement tenu à l'organisation d'une formation pour ces salariés qui peut être organisée pendant ou en dehors du temps de travail, il n'est pas prévu qu'elle le soit pendant les périodes de congé payés. Or, nous avons été informés qu'au moins une dizaine de salariés, dépendant du Lycée Louis THUILLIER, ont été placés en congés payés pendant les vacances d'octobre 2016 et qu'ils sont tout de même convoqués à une formation. Nous ne savons pas si les salariés en CUI rattachés au Lycée de la HOTOIE rencontrent le même problème.

Pendant les périodes de congés payés, le contrat de travail est suspendu et le lien de subordination qui le salarié à son employeur l'est également.

C'est pourquoi, nous vous demandons qu'une solution soit trouvée pour que ces salariés puissent jouir de leurs droits à congé, conformément à la réglementation en vigueur, et qu'une solution soit trouvée pour qu'une autre formation leur soit offerte.

Le courrier joint à la convocation pour la formation du Lycée Louis THUILLIER, se termine par cette phrase : « La participation à cette formation conditionne le renouvellement de votre contrat dans l'hypothèse où celui-ci serait renouvelable ».

Nous souhaitons être rassurés sur le fait que les personnels qui feront valoir leurs droits ne seront pas inquiétés sur le renouvellement de leur contrat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de ma considération distinguée.

Le secrétaire départemental  
François STANDAERT



☰  
SNUDI FO Somme  
26, rue Frédéric Petit  
BP 90723  
80007 AMIENS Cedex 1

[snudi.fo80@yahoo.fr](mailto:snudi.fo80@yahoo.fr)

☎ 03 64 26 50 90

Union Départementale  
Force Ouvrière  
03 22 91 37 10  
(du lundi au vendredi)